

Compte-rendu des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire La Chapelle sur Erdre Samedi 18 Avril 2015

Point 1 Accueil du Président Gérard MASSON

Chers amis, en ouvrant officiellement cette assemblée générale 2015, je tiens à remercier d'abord et féliciter une nouvelle fois Annie Perry et toute son équipe pour nous avoir accueillis sur ces journées nationales et avoir ainsi réuni la grande famille Handisport. Merci à notre direction technique nationale qui a ouvert une nouvelle fois ce grand rassemblement avec des débats fructueux.

La formule est désormais bien rodée et le nombre de participants qui s'inscrivent est en constante hausse.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer que ces prochaines journées se tiendront en 2016 du 21 au 23 avril, le 23 avril étant consacré à l'assemblée générale fédérale. Quant au lieu, il appartiendra au comité directeur de trancher très prochainement. Ces précisions étant apportées, j'aimerais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés ces derniers mois avec un hommage particulier à des piliers de notre mouvement comme Georges Fitoussi, Philippe, Alain, Jacques Charmont, Jérôme Durand, Mohamed, et encore récemment Pierre.

Nous avons un devoir de mémoire, et j'associe naturellement ceux que je n'ai pas pu citer et qui ont apporté une pierre importante à notre mouvement.

Sur l'année 2014, je reviendrai très vite sur le succès sportif de notre équipe de France aux jeux paralympiques de Sotchi : la stratégie voulue par la direction technique nationale de sélectionner uniquement des athlètes « podiumables », la 5^e place mondiale obtenue et la confirmation d'une grande championne : Marie Bochet.

Aux jeux paralympiques de Rio, les mêmes principes semblent se dessiner. Nous avons fait un effort de 750 000 Euros supplémentaires au titre de cette préparation.

Notre stratégie de développement s'étend avec des conventions de plus en plus efficaces et de plus en plus effectives avec les organismes autres que les fédérations sportives traditionnelles. Nous avons signé un accord important avec la fédération des aveugles de France et une approche avec l'APF et l'ANCV ou encore le ministère de la défense.

Il y a un combat auquel nous ne renoncerons jamais, celui des jeunes personnes handicapées scolarisées, souvent dispensées d'éducation physique. Nous avançons non sans mal et avons des accords très utiles. Nous continuons à nous battre, et je suis sûr que l'image de l'Académie du Rhône pourra prouver que nous avons raison, et que de plus en plus de jeunes pourront pratiquer de l'activité physique.

Nous devons continuer à nous battre sur ces fronts et réfléchir à l'avenir institutionnel qui n'est pas totalement figé.

En 2017, l'État pourra peut-être changer les règles du jeu et ce n'est pas le monopole dont nous bénéficions qui nous préoccupe, mais seulement notre capacité d'adaptation et d'écoute à l'égard de nos adhérents actuels et potentiels dont les comportements et besoins ne cessent d'évoluer.

Nous avons entamé une réflexion profonde sur un enjeu : comment mieux organiser l'accueil et la pratique sportive des personnes en situation de handicap ?

Au-delà du cadre légal, il y a aussi nos capacités à incarner avec réalité notre mission. Il existe une trentaine de fédérations sportives qui ont développé des pratiques en direction de leurs publics handicapés et normalement, selon notre mission, nous devrions avoir systématiquement des conventions avec celles-ci, or, ce n'est pas le cas, d'où nos interrogations pour l'avenir : nous adapter à ce contexte en nous réorganisant ou renoncer à la plénitude de notre mission, et changer la donne institutionnelle ?

2015, ce seront aussi des événements importants, avec les Jeux Nationaux de l'Avenir, et je veux remercier Frédéric et notre président d'honneur, André, présents aujourd'hui pour l'aide importante qu'ils apportent à cette organisation. Les 9 et 10 Juin également auront lieu les Championnats de France d'Athlétisme au Stade Charléty. Cette formule sera animée par Jean-Paul Moreau, qui a constitué toute une équipe pour ce beau chantier. Nous serons nombreux pour acclamer les sportifs qui viendront d'un grand nombre de pays.

Enfin, même s'il y a d'autres événements importants, comme l'Open de tennis, il y aura les Championnats d'Europe de Volley-ball sourds, sur lesquels on travaille depuis plus de deux ans, vingt pays seront présents.

Nous avons lancé la phase opérationnelle des travaux de réhabilitation des façades pour la résidence internationale de Paris. Nous sommes allés plus loin en rénovant les 100 chambres, dont certaines totalement, c'est-à-dire avec nouvelles salles de bain et mobilier neuf. Tous ces travaux coûtent très cher, près de 3,5 millions d'Euros ont été investis. Nous avons eu la sagesse d'économiser depuis plus de

quinze ans pour amortir rapidement ces dépenses. D'ici six mois, nous aurons une résidence quasi neuve.

Notre revue et le guide Handisport sont de grande qualité. Le nouveau site répond à l'attente d'une communication moderne et inventive.

Voilà très rapidement les dernières informations que je souhaitais vous livrer pour cette assemblée générale. Je suis convaincu que nous aurons une matinée de travail fructueuse. Un dernier mot, enfin, sur ces petites querelles de personnes qui naissent ici et là dans nos clubs et dans certains comités régionaux et départementaux, elles sont inévitables pour tout mouvement comme le nôtre qui se développe et en même temps, nous devons tout faire pour les éviter car elles empoisonnent nos services.

Nous servons une extraordinaire cause, nous évoluons dans une fédération pleine de projet, il faut apaiser ces tensions malsaines.

Merci de votre attention et bonne assemblée générale.

On risque de bouger un petit peu l'ordre du jour, parce que certains m'ont fait savoir qu'ils avaient des avions à prendre ou devraient partir avant la fin de l'AG. La date de l'assemblée générale a été fixée depuis longtemps, l'horaire aussi. Pour l'année prochaine, j'ai déjà donné la date, l'horaire sera le même et jusqu'à 12h45, je le dis : ou on vient ou on ne vient pas, mais une assemblée générale qui dure jusqu'à 12h45, par respect vis-à-vis de l'équipe organisatrice, je trouve dommageable que les gens nous disent : j'ai un avion à prendre à 11h30. C'est une fois par an l'assemblée générale, alors on va essayer d'avancer des points de l'ordre du jour pour les votes, mais de grâce, que tout le monde ne s'en aille pas à 11h30. Vis-à-vis de vos collègues qui viennent de la Guadeloupe, Martinique, Guyane, eux aussi viennent d'assez loin, donc je trouve que c'est un peu dommage de savoir que des gens partent à 10h30.

On essaiera de bouger un peu les points, mais il faudra qu'on en reparle pour l'année prochaine. Comme ça, on pourra commencer à 4h30 du matin ? C'est peut-être une solution. Si certains le désirent, moi pas.

Point 2 Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2014

Est-ce qu'il y a des observations sur ce compte rendu ? Je pense que vous avez passé la soirée à le lire. C'était une belle soirée d'ailleurs, je félicite ceux qui l'ont organisée.

Y-a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Approuvé à l'unanimité.

Point 3 Rapport moral de l'exercice 2014 par Emmanuelle ASSMANN, Secrétaire Générale

Bonjour à tous. Vous avez dû recevoir par mail ce rapport. On va commencer par les évolutions qu'il y a pu avoir au sein du comité directeur. J'en profite pour saluer mes collègues de ce comité. On a eu le départ de Noël Chevaudonnat, qui a dû arrêter ses fonctions pour des raisons professionnelles. Il était chargé de mission sur la prévention et la lutte contre le dopage. Il sera remplacé par Philippe Ghestem, avec qui vous pourrez échanger, il est déjà là, donc bienvenue à lui et merci. On a changé un petit peu cette commission de discipline dopage, avec comme chargé d'instruction Philippe et le jury de premier instance et d'appel que vous voyez à l'écran, je crois.

Il y a eu un changement suite au décès d'Alain Rouvillois, qui était kiné, et qui a été remplacé par Vincent Ferring. On vous remet la nouvelle composition.

On salue à nouveau tout le travail fait au quotidien par les personnes qui s'impliquent dans ces commissions.

On va faire un récapitulatif des événements internationaux, avec les jeux de Sotchi et nos 12 médailles, dont 5 en or.

Vous avez vu Marie hier et il faut saluer surtout l'esprit d'équipe qu'il y a eu au sein de notre belle équipe de France. Un événement marquant, c'était aussi les 4,2 millions de Français qui ont regardé pour la première fois les retransmissions en direct sur France 4. On a eu un engagement de France Télévisions, il y aura aussi des retransmissions pour les jeux de Rio et on aura pour la première fois des retransmissions du championnat du monde d'Athlétisme à Doha au Qatar.

Ça avance, on peut saluer l'implication de France télévisions à nos côtés maintenant. On a eu le meeting d'athlétisme IPC de Paris, au stade Charléty, avec la présence de 150 athlètes venus de 19 pays différents, la participation de 6 000 jeunes, c'était un bel événement sur lequel on a continué à investir avec l'Open de France cette année.

Les championnats d'Europe d'Escrime à Strasbourg : 9 médailles, dont 2 en or.

Enfin, les jeux équestres mondiaux en Normandie, sur Caen notamment pour le para-équestre et le dressage. On a eu un peu moins de résultats avec une modeste 14^e place. Ces championnats étaient organisés par la fédération française d'équitation.

Pour les événements nationaux, il y avait le Grand prix des jeunes, qui se sont déroulés en Pays de Loire, du 28 au 31 mai 2014. 30 équipes, 200 jeunes rassemblés dans 22 disciplines. Là encore, on salue le travail des équipes d'Annie Perry sur cet événement.

L'an dernier, les Journées nationales Handisport avaient lieu à Enghien. 81 comités régionaux et 125 associations affiliées.

On peut se féliciter pour le travail accompli et le plaisir qu'on peut avoir, grâce à l'implication des équipes qui font qu'on se rencontre, qu'on partage l'information et notre passion du mouvement.

Je veux féliciter à nouveau les gagnants des trophées Handisport 2013. On avait : Béatrice Hess, Georges Fitoussi, la ville de Niort, le média de l'année, c'était France Télévisions, la série Vestiaire, les championnats du monde athlétisme, Hervé Daniel, Espoir de l'année Julien Avom, l'équipe de l'année, c'était l'équipe de voile en Sonar, et le club de l'année le CS Meaux. Félicitations aux gagnants.

Il y a eu les rencontres militaires « Blessure et sport », notamment avec le ministère de la défense et trois stages se sont déroulés sur environ un mois et demi avec 45 blessés militaires. La majorité des blessés le sont sur des syndromes post-traumatiques, mais aussi des blessés physiques et 5 grands blessés. Il y a eu un investissement des cadres fédéraux qui sont intervenus dans la gestion des disciplines spécifiques, l'expertise technique et matérielle, l'identification du parcours sportif individuel et la formation des moniteurs militaires.

Il y a eu l'événement « Sentez-vous sport ». Je tiens à remercier Vincent Lasalle qui était pilote sur ce dossier-là. J'ai eu le plaisir d'aller sur cet événement, c'est une sensibilisation sur la pratique sportive.

On a parlé beaucoup hier du label club. On a cette année 14 nouveaux clubs et sections, on en avait 34 en 2013, 42 en 2014.

Merci à Julien Michel pour son travail sur ce dossier-là.

Remercions les partenaires fédéraux. Hier, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Secrétaire d'Etat au Sports, qui est venu nous rendre visite, saluons l'aide publique et les subventions financières, la mise à disposition des 18 cadres techniques au sein des instances fédérales. Saluons aussi l'aide financière et l'aide des nombreuses collectivités locales, qui accompagnent les événements dans les régions et les villes. On a aussi eu des élus locaux hier à nos côtés.

Saluons aussi l'aide privée émanant de nos partenaires économiques, qui représentent environ 25 % de nos recettes. Quelques-uns sont parmi nous, on a les partenaires EDF, Société Générale, Malakoff Médéric, Renault, SFR. Et le soutien des fournisseurs officiels, la FDJ, la Mutuelle Des Sportifs, le Lions clubs international, la Caisse Centrale des Activités Sociales des industries électriques et gazières et la société Invacare.

Saluons aussi le travail de Johan Ducloux, qui est sur sa première année d'exercice, il est arrivé en tout début d'année 2014 et on a un excédent de 59 270 Euros qui sera affecté en report à nouveau dans la comptabilité de la Résidence.

On peut aussi remercier les forces vives de la fédération, qui travaillent au sein des services administratifs, médicaux, sportifs, communication, formation ; elles restent les piliers du bon fonctionnement de notre mouvement.

Remercions enfin les équipes de bénévoles, de salariés dans les régions, les clubs, qui oeuvrent au quotidien pour proposer une belle offre de pratique pour toutes les personnes en situation de handicap et le développement d'autres activités au long cours. Merci à vous.

Gérard MASSON

Merci Emmanuelle. On va passer au rapport du Directeur Technique National, et aussitôt après au rapport financier, en l'absence de Lucien, ce sera Laurent qui nous le présentera et Raphaële viendra dans le cadre du rapport sur les comptes. Donc Jean Minier, puis Laurent Allard.

Point 4 Rapport de la Commission Nationale des Sports par Jean MINIER, Directeur Technique National

Bonjour à toutes et à tous. Je prends le relais d'Emmanuelle, je rebondis sur ces derniers propos. Le rapport du Directeur Technique National, c'est en fait l'expression bien au-delà de ce que nous faisons, les salariés du siège, la direction technique, c'est avant tout un rapport qui est l'expression de ce que vous faites sur les territoires, vous, dirigeants de clubs, entraîneurs, animateurs, salariés, élus dans les comités. C'est votre travail qui est illustré au travers de ce rapport, que j'ai le plaisir de réaliser chaque année, dans lequel j'en apprendrais autant chaque année.

Je vous rappelle juste en quelques mots les grands objectifs qui guident cette paralympiade, il y en avait quatre. Le premier, c'était de travailler au service de nos clubs, autour de nos clubs sur la performance de nos clubs, leur vitalité, leur

structuration, et le lien surtout, la qualité du lien que nous avons avec eux. C'est aussi pour ça qu'est née la labellisation dont nous reparlerons.

Deuxièmement, les succès internationaux. On en a eu une belle illustration en 2014 que c'était possible, qu'il n'y avait pas incompatibilité entre notre structure multisports et la nécessité, l'objectif de réaliser des performances de très haut niveau aux jeux paralympiques dans une, deux ou trois disciplines.

Troisièmement : l'expertise. Il s'agit de mettre en avant ce qui nous distingue des autres, ce qui fait notre plus-value, ce qui constitue nos savoirs spécifiques et de savoir les transmettre et les formaliser. Mais surtout les transmettre. Je crois qu'on avait et qu'on continue à avoir quelques faiblesses dans la transmission des savoirs dans notre mouvement. Trop de personnes accumulent une expérience fantastique et partent avec, sans avoir pu totalement la transmettre ou la formaliser.

Et enfin, le quatrième objectif, c'est l'ouverture. Cet objectif est sûrement amené à prendre encore plus de rayonnement à l'avenir, ouverture vers le champ du monde du handicap, les grandes associations de personnes handicapées, le monde professionnel qui est en connexion avec les personnes en situation de handicap, et puis bien sûr les autres acteurs du monde sportif qui, aujourd'hui, sont largement impliqués dans l'accueil des personnes en situation de handicap.

Premier volet, au service de nos clubs. D'abord, Gérard l'a cité, Handisport, le guide. C'est un document qui fait référence, qu'on va continuer à faire évoluer, car il n'a pas vocation à être exhaustif dans les informations qu'il présente sur chaque sport, c'est impossible, nos sports ont beaucoup trop de complexités, de dates à transmettre, de règlements spécifiques, mais par contre, ce Handisport le guide a vocation à apporter des conseils pratiques pour les acteurs de terrain et j'espère qu'il vous est utile et qu'il le sera de plus en plus à l'avenir. Nous allons continuer à le faire évoluer, merci aux équipes qui sont sur ce travail.

L'extranet, je crois que nous avons beaucoup parlé du référentiel, qui est le dernier développement de l'extranet, qui permettra de mettre en valeur encore mieux tous les événements sur le territoire et vous verrez qu'ils sont fort nombreux.

Encore une fois, la labellisation, les journées, ces journées sont celles des clubs, et je vois qu'ils sont plus nombreux chaque année à en être convaincus, j'en suis ravi. Et ces journées vont pouvoir continuer à grandir et à évoluer, je l'espère. La volonté, c'est que nous nous adaptions à vos besoins dans la structuration et la construction de ces journées.

Sur le plan de l'animation sportive de vos territoires, il faut se féliciter du travail qui a été mené notamment par les comités régionaux afin d'avoir des référents d'équipes techniques régionales, des animateurs du tissu sportif régional, des référents formation, sports de nature, labellisation, jeunes. Il y a eu un énorme travail de fait pour trouver des personnes qui parfois cumulent plusieurs fonctions, mais qui sont investies de ces missions spécifiques, qui viennent se former à la fédération, qui sont dans les réseaux thématiques, et je crois que ça apporte vraiment un plus dans la qualité de notre dialogue.

Au niveau des sports de nature, c'est vraiment l'expression de ce qui se fait dans les régions. Je vous rappelle qu'il y a plus de licenciés dans notre fédération qui pratiquent les sports de nature que de licenciés qui pratiquent les sports de compétition. Parfois, on me demande pourquoi tel sport n'a pas une commission sportive à la fédération alors que la randonnée en a une ? Oui, mais attention, cette fédération est loin d'être toute compétitive, elle a une image compétitive, mais dans sa réalité de terrain, elle est infiniment plurielle c'est ce qui en fait toute sa richesse et tout son intérêt pour ceux qui, dans nos territoires, veulent s'adonner à des pratiques diverses.

Merci beaucoup aux comités départementaux, régionaux, aux clubs qui développent ces activités de nature et rendent possible l'accès au magnifique environnement naturel de notre pays. Il y a plus de 400 associations sur le territoire qui proposent des activités de nature, la première, c'est la randonnée. Pour en citer une autre, dont le directeur sportif nous a fait le plaisir de rester aujourd'hui à cette assemblée générale, la plongée, c'est tout un symbole, elle est portée évidemment structurellement par la fédération française des sports sous-marins, mais on voit bien dans nos relations avec cette fédération qu'elle est absolument indispensable pour permettre l'accès du plus grand nombre de personnes en situation de handicap à la plongée, aux espaces sous-marins, avec une possibilité d'évolution et d'épanouissement. C'est vraiment toute notre fierté, de nous attacher à la singularité des personnes, pour que chacun puisse trouver un chemin pour s'épanouir dans une activité, quitte à bousculer un peu les normes et les réglementations pour essayer d'être au service de l'épanouissement de la personne. Même quand on a l'impression d'être un peu marginaux dans les sports de nature, on a vraiment toute notre place.

Au niveau des jeunes, Emmanuelle a parlé du Grand prix national, il y a bien sûr des outils, un bulletin spécifique, un espace collaboratif, peut-être que vous l'ignorez parce que ceux qui ne sont pas référent jeune n'y ont pas forcément accès, mais il y a un espace avec des documents partagés et accessibles aux professeurs d'EPS, qui accueillent des jeunes en intégration et qui souhaitent avoir des informations pour les accueillir dans les meilleures conditions.

Les vacances sportives, il y a eu un séjour d'hiver en 2014, deux séjours d'été, un séjour croisière qui a été annulé faute de participants, mais qui est plein pour cette année, en collaboration avec l'UCPA.

Trois championnats de France dédiés aux jeunes, dix stages dédiés aux jeunes, c'est un secteur historique dans notre mouvement, le secteur jeune.

Le secteur jeune, grâce à la volonté partagée de tous ceux qui sont ici présents ou représentés, je crois que nous pouvons nous enorgueillir de pouvoir offrir tout un panel d'activités, parfois hors de l'éducation scolaire et de l'Education nationale.

Sur le volet performance, on avait 21 équipes de France qui en 2014 sont sorties sur un championnat de référence, c'est un championnat du monde ou d'Europe, ou une coupe du monde en tennis et foot fauteuil, j'exclus toutes les coupes du monde d'escrime, de tennis de table, etc... Vous voyez que ce n'est pas pour rien que le ministère nous aide bien financièrement, parce que ça coûte une fortune, ne serait-ce que les sorties nationales de référence.

Sur les 21 équipes sorties à douze reprises, nous sommes revenus pour un peu plus de la moitié avec des médailles. Et sur les 185 sportifs sélectionnés, plus d'un tiers, 66 ont été médaillés. On a resserré les exigences et je crois qu'aujourd'hui certains s'en plaignent, parce qu'on aimerait peut-être parfois, quand on est entraîneur d'une équipe, emmener un plus grand nombre de sportifs. Quand on est sportif, on aimerait que la fédération ait plus de compréhension ou de largesse dans ses expressions, mais au final, c'est notre stratégie 2012-2016, on garde le cap d'un resserrement du niveau d'exigence pour l'accès aux équipes de France et nous allons aller au bout de cette stratégie qui sera, je le crois vraiment, payante en 2016 également.

Les jeunes à potentiel, c'est vraiment aussi un projet qui colle à cette paralympiade, et je vous remercie tous parce que je crois qu'il est enfin compris. Vous avez parfois à juste titre l'impression qu'on juxtapose des projets les uns aux autres, pas forcément à juste titre, mais je comprends que vous le compreniez comme cela, mais les jeunes à potentiel, c'est vraiment un projet qui avait comme objectif de faire un lien entre justement la vitalité des événements jeunes, qui se passaient dans les régions, les jeux nationaux de l'avenir et les équipes espoirs, purement sportives à vocation compétitive. On a passé plusieurs années à créer ce lien, à susciter des vocations, à renforcer la filière d'accès à la pratique compétitive régulière. Aujourd'hui, c'est le programme jeunes à potentiel et de plus en plus de comités s'y inscrivent, organisent des stages, proposent des profils de jeunes ; je crois que c'est un programme qui va porter ses fruits à l'échéance 2020.

Le défi de ce programme Jeunes à potentiel, c'est qu'il ne suffit pas d'identifier des jeunes, il faut ensuite leur proposer quelque chose. Derrière ce travail, il a fallu proposer des parcours sportifs. Les commissions sportives font l'effort d'organiser des stages, des championnats pour les jeunes. Ont été montés aussi des pôles France jeunes : en natation, en athlétisme et un en basket fauteuil près de Bordeaux.

C'est la dernière impulsion des académies handisports, Sport études qui se développent sur le territoire pour permettre aux jeunes motivés de pouvoir pratiquer, dans le cadre scolaire, l'activité sportive de leur choix.

Les formations 2014, c'était vraiment marquant. C'est la mise en place du travail de refonte des formations au niveau de l'abécédaire : la formation de base par laquelle nous souhaitons que les personnes qui vont entrer dans notre mouvement passent, y compris les arbitres et les classificateurs.

C'est tout un état d'esprit que nous souhaitons réaffirmer. Première affirmation : la formation de dirigeants et d'animateurs sportifs chez nous, c'est un investissement. Il faut investir dans la formation. Ce n'est pas un potentiel de recettes financière. Il y en a peut-être au bout du chemin, mais pour une fédération, la formation est un investissement nécessaire. Nous devons former nos dirigeants, nos animateurs, nos éducateurs. L'abécédaire est dans cet esprit-là. Il a un coût tout à fait modique. L'objectif est de donner une culture commune à tout notre mouvement, des bases de connaissances communes pour aller ensemble dans la même direction avec une base d'informations à peu près égale. Nous avons mené des formations en direction des fédérations homologues. Cela répond à la nécessité des fédérations homologues de se former aux publics de plus en plus nombreux.

J'ai entendu hier des clubs sourds une remarque sur la difficulté pour les personnes sourdes d'accéder à des formations et de pouvoir être qualifiées pour encadrer les activités. Je souligne le travail fait sous l'impulsion de la direction technique et de la commission fédérale de foot sourd et de la fédération française de foot. Il y a eu une formation d'initiateurs foot qui a réuni des éducateurs sourds avec un service d'interprétariat. Cela répond au besoin exprimé hier. Nous avons tous compris cette nécessité de se former pour être meilleur dans l'accueil de nos publics.

Un petit mot sur le dispositif Savoir Plus. Je veux vous rappeler qu'il est vraiment maintenant actif. Nous avons plus de 60 personnes qui sont identifiées, qui ne sont ni salariées, ni cadres techniques, qui sont des personnes qui ont une réelle expertise dans le domaine de la connaissance des publics, de l'accessibilité des installations sportives, de l'organisation d'un événement, du matériel spécialisé, de la pédagogie adaptée. Ces gens-là se sont déclarés disponibles pour vous

accompagner, accompagner les clubs, les territoires pour répondre à des problématiques dans ces différents thèmes, bénévolement. C'est tout un réseau de personnes ressources. Ça s'appelle Savoir Plus.

Enfin, dernier volet de mon intervention, le volet ouverture. C'est un volet très important pour moi. Je remercie celles et ceux à la direction technique, mais pas que, surtout dans les territoires qui ont compris la nécessité de se développer au-delà de notre territoire traditionnel d'activités. Nous avons développé des partenariats avec les réseaux gestionnaires d'établissements, les PEP, la FHP. Nous agissons comme une tête de réseau, comme un interlocuteur incontournable. Mais bien sûr, on espère aller à la conquête de nouveaux territoires pour pratiquer des nouvelles activités sportives dans des gymnases qui ont des piscines par exemple.

Merci en tout cas de la compréhension dont vous faites preuve sur la nécessité d'aller au-delà de nos clubs.

Les grandes associations : la fédération des aveugles de France, Dyspraxie France, l'ANPEDA, l'APF. Ce sont des liens que nous tissons qui symbolisent et signifient bien le fait que cette fédération est considérée, et le sera de plus en plus, comme l'interlocuteur légitime de ceux qui, dans le monde du handicap, souhaitent comprendre comment on peut entrer dans les activités sportives, quitte à ce que nous ne soyons que des passeurs, mais ils seront passés par nous et il faudra qu'ils en aient un souvenir de nature à leur donner envie d'y revenir. La qualité de l'accueil dans nos structures en dépend.

Les professionnels : l'Union Française des orthoprothésistes. Merci à la Bretagne. Ils ont envie de se rapprocher de nous. Pendant longtemps, ils ont œuvré en parallèle. C'est toute une dynamique qui se crée, qui prend du temps, mais qui sera payante au long cours.

Un autre volet : les nouvelles pratiques. Nous avons développé une activité de foot adulte. Pendant longtemps, c'était pour les jeunes. Et ceux d'il y a vingt ans nous ont fait savoir qu'ils n'étaient plus vraiment jeunes, mais qu'ils voulaient continuer le foot.

Cette année, onze équipes. Ils commencent à avoir envie de se structurer, de se rencontrer régulièrement. C'est un succès. C'est un exemple qui va peut-être naître dans notre fédération.

C'est le plaisir de s'adonner régulièrement à l'activité qu'ils aiment.

Merci de votre écoute.

Gérard MASSON

Il y a des fans et ils ont raison.

Merci Jean, merci aux cadres techniques. Nous sommes une fédération sportive. Tu aurais pu nous parler pendant des heures des résultats des exploits de notre fédération. En tout cas, on est très fier de pouvoir savoir aujourd'hui allier les sports de haut niveau et les sports de nature.

Merci à vous tous, qui donnez sans compter votre temps.

Le point financier, puis le rapport des comptes annuels. Il y aura les votes traditionnels sur les comptes.

Laurent et Raphaële

Point 11 Rapport financier du Trésorier Général, Lucien MARCIANO et présenté par Laurent ALLARD, Directeur Général en son absence

Bonjour.

Comme je l'ai expliqué l'an dernier, notre Trésorier Général, Lucien Marciano, n'est jamais disponible le samedi. Néanmoins, il est bel est bien là tous les jours de la semaine en tant que bénévole pour veiller sur nos finances avec une grande rigueur et avec la discrétion et la gentillesse qui le caractérisent.

Il est d'ailleurs entouré de notre service comptable extrêmement précieux avec Carole et Vilasanh qui ne chôment pas. Ils enregistrent toute la comptabilité du siège et aussi celle des commissions sportives.

Vous avez reçu il y a une quinzaine de jours le rapport très détaillé avec des comptes détaillés. Je veux revenir sur les principaux aspects.

On a eu, entre 2010 et 2014, deux rapports importants au niveau national, celui de la Cour des Comptes et celui de l'Inspection Générale du ministère des sports. Ce sont des rapports publics accessibles à tous, qui ont salué la gestion saine de nos finances et également notre capacité à rassembler des fonds importants provenant du partenariat privé.

En moyenne, tous les ans, nous avons environ 2,6 millions d'Euros provenant de partenariats privés. Ce n'est pas simple non plus. Cet argent ne tombe pas du ciel. Il

y a tout un tas de contrats avec des contraintes de plus en plus exigeantes. Chaque jour, il faut tenir compte de ces partenaires, au même titre que le premier partenaire que nous avons, l'État.

Les faits marquants sur 2014 : Sochi : au niveau des finances, la fédération n'a pas la maîtrise. C'est une délégation française, aussi bien aux jeux d'hiver que d'été, maintenant pilotés par le Comité Paralympique et Sportif Français.

Deuxième fait important : le meeting d'Athlétisme de Charléty. Budget de 109 526 Euros. Cela ne prend jamais en compte les personnels fédéraux ou les cadres techniques impliqués dans cette opération.

Troisième point important, qui nous concerne aujourd'hui : les Journées Nationales Handisport de l'an dernier à Enghien les Bains. Tout le monde est d'accord sur l'intérêt de ces grands rassemblements. Mais cela représente un coût. L'an dernier, c'était pratiquement 145 000 Euros, rien que pour la logistique. Et on ne tient pas compte de tous les salaires, toute l'imputation analytique de ceux qui se sont impliqués dans l'organisation.

Le coût de ces actuelles journées sera quand même supérieur probablement, puisqu'il a fallu engager dans l'organisation pas mal de salariés qui habitent en région parisienne. Bravo à l'équipe de Cédric et de Jean qui ont tout de même bien négocié les tarifs finaux.

Le Grand Prix des jeunes, à Bouaye, représentait un coût de 35 903 €.

Les travaux : on y reviendra.

En ce qui concerne les comptes, on a normalement deux slides avec les recettes 2014. Pas de commentaires particuliers.

En 2014, nous avons eu une baisse de 2 % de la subvention de l'Etat (via la convention d'objectifs) ce qui a représenté 60 000 Euros en moins. Cependant, dans le contexte budgétaire ce n'était pas trop mal, dans la mesure où la plupart des fédérations sportives ont eu des chutes de 7, voire 10 %.

Pour l'exercice 2015, on a eu une petite augmentation, notamment de 1,2 % avec essentiellement les activités médicales qui seront davantage soutenues.

Il faut normalement valoriser l'apport des cadres techniques qui sont mis à disposition et qu'on estime à 1 100 000 Euros par an.

Voilà une présentation assez sommaire.

Les recettes licences : +18 %. Ce n'est pas négligeable.

La part la plus importante provient de l'État (et du CNDS) qui nous soutient sur la subvention, mais aussi sur les emplois aidés. Nous avons 150 postes, avec 75 pour Handisport et 75 pour la Fédération Française du Sport Adapté. Cela fait partie d'un dispositif très important.

Sur les dépenses, sur les charges, on peut noter, c'est ce que qu'a salué la Cour des Comptes entre autres, que les frais de fonctionnement et de personnels sont très faibles au regard des activités principales sportives. C'est un phénomène dont nous sommes très fiers. Tout à l'heure, quand je parlais du travail de Lucien Marciano, il avait émis le souhait d'avoir un troisième poste pour la comptabilité. C'est toujours la même logique qui prime, à savoir qu'on peut allouer les 35 ou 40 000 Euros qui seront identifiés sur ce poste-là, qui est légitime, mais ce seront d'autant moins de crédits affectés à notre direction sportive, à nos programmes sportifs. C'est toujours le même débat. On est avant tout une fédération sportive, il nous paraît logique de rendre prioritaires, avant tout, ces crédits sportifs.

Sur les dépenses, on remarque que si on ajoute les activités sportives 66 %, la communication, la formation dédiée qu'au sport à la promotion et au développement du sport, cela représente les trois quarts de notre budget, soit 76 %. On fera tout pour essayer de maintenir ces proportions.

Un petit mot sur notre filiale : la Résidence internationale de Paris. C'est une filiale détenue à 100 % par la fédération. Notre président en est le gérant. Il y a un comité directeur qui travaille régulièrement avec un commissaire aux comptes. Il y a des réunions très fréquentes avec la direction d'exploitation. Cela représente environ un chiffre d'affaires annuel de 3,5 millions d'Euros. En 2014, il y a eu un léger excédent de 59 000 Euros.

A 100 000 Euros près, ce montant de 3,5 millions d'Euros de chiffre d'affaires correspond à la somme que la fédération va investir pour les travaux dont nous parlions tout à l'heure ; travaux nécessaires qui ont été économisés sur un grand nombre d'années.

Le montage financier pour les 3,6 millions Euros de travaux est le suivant : 2,2 millions d'Euros apportés par la fédération directement sur ses fonds propres, un prêt de 1,250 million d'Euros négocié sur la direction d'exploitation, mais pour lequel nous allons vous demander, dans un instant, de voter la caution au titre de la

fédération. Le reste du montage est sur les fonds propres de l'exploitation, grâce à la trésorerie qui le permet.

La direction d'exploitation alloue chaque année à la fédération un loyer de 360 000 Euros, c'est-à-dire 30 000 Euros par mois. La fédération se sert de cet argent pour rembourser la part d'emprunt qui est la sienne. Il y a 22 ans, nous avons eu beaucoup de partenaires privés, mais il y avait quand même une petite part d'emprunt qu'il faut continuer à rembourser. Beaucoup de crédits s'éteignent en 2017. On économise aussi pour faire face aux charges qui nous incombent en tant que propriétaires. Une partie de cet argent sert à développer nos programmes sportifs. La résidence fait partie de nos propres partenaires.

Sur les résultats et sur ce qui est soumis à votre attention : l'approbation des comptes de l'exercice 2014 de la fédération, il y a eu un résultat en 2014 de 33 566 Euros en report à nouveau.

Enfin, on vous proposera de ratifier la caution d'un montant de 1,250 million d'Euros sur quinze ans, au taux de 2,25 %.

L'état des réserves au 1^{er} janvier 2015 : il y avait une réserve pour la résidence de 1 million d'Euros, une réserve pour la pérennité des emplois de 600 000 Euros. (Les 14 postes au niveau national représentent 700 000 Euros). Les financements vont s'achever en 2016. Croyez-moi, nous ferons tout pour essayer de reporter sur quatre ans de plus les financements qui se partagent entre le Ministère des Sports et la CNSA.

Ce ne sera pas facile, mais on fera le nécessaire. Ça dépendra en grande partie du taux de chômage qui sera celui à la fin 2016. S'il reste assez élevé, les pouvoirs publics vont certainement maintenir et garantir le renouvellement des aides publiques. Mais il faudra quand même qu'on soit assez convaincants. On profitera de Rio pour amener nos ministres à prendre conscience de l'importance de ces postes.

Pour Rio, en 2015 il y a une réserve de 250 000 Euros et également une réserve pour les actions, les compétitions sportives pour les sourds d'un montant de 147 000 Euros. C'était conforme à notre engagement quand il y a eu la vente du siège social de l'ex fédération sportive des sourds de France. C'est un reliquat utilisé au fur et à mesure en fonction des activités. Là-dessus, on tient, et c'est naturel, notre engagement.

Gérard MASSON

Merci Laurent. Merci au service comptable et à notre ami Lucien pour ce travail important accompli.

Sur les fameux emplois, il faut être très vigilant. Aujourd'hui, les deniers de l'État sont comptés. Il faut être prêt. Ça s'arrêtera en 2016. C'est clair, c'est net. Sauf miracle, que l'on essaiera de faire, mais j'ai des doutes... Nous, on a fait une provision à la fédération. Ce sont des emplois qui sont devenus des CDI. Il faudra soit les maintenir, soit avoir une provision de réserve, car s'il y a un licenciement, s'il n'y a pas de moyen financier, il faudra laisser partir ces gens et ce ne sera pas avec plaisir.

L'État nous avait déjà laissé tomber une fois. L'équipe fédérale essaiera de solliciter un nouveau contrat, mais j'ai des doutes sur les résultats.

Il faut voter... Non ? C'est après.

On donne la parole à Raphaële.

Point 12 Rapport sur les comptes annuels par Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM, Commissaire aux comptes

Bonjour. Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels vous a été remis.

Je vais vous expliquer comment je fonctionne tout au long de l'année. J'interviens avant la fin de l'année pour prendre connaissance de l'organisation financière et comptable de la fédération. Je regarde comment la fédération s'est organisée pour engager des dépenses dans le cadre du budget, comment Lucien Marciano fait en sorte que les factures soient vérifiées avant de signer les chèques. Je regarde comment Carole Malthet enregistre tout.

Ça, c'est une vérification de l'organisation interne. Je donne des conseils pour que ce soit fait de façon optimale et pour que ça conduise ensuite à la réalisation d'une comptabilité conforme à la réalité pour que, dans la comptabilité, on retrouve toutes les activités qui se sont passées dans l'année.

J'interviens en Février ensuite pour contrôler les comptes. Quand on dit comptes, il y a le résultat, avec les recettes et les dépenses. Il y a également le bilan avec toutes les dettes, toutes les créances qui restent. Et il y a l'annexe qui apporte des

informations complémentaires. Cette année, il y a eu un gros travail fait avec la DTN pour valoriser les mises à disposition et le bénévolat dans le cadre des commissions sportives. Dans votre fédération, le bénévolat est évalué à plus de 900 000 Euros. Ce n'est pas rien.

Ensuite, les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur le 6 Mars 2015. Et après vient le temps de préparer tous les rapports qui sont présentés aujourd'hui. Je vérifie que le rapport du Trésorier mentionne bien les chiffres conformes à la comptabilité, que la présentation faite soit également conforme. Et je suis devant vous aujourd'hui pour certifier que ces comptes sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle de la situation financière de votre fédération à la fin de l'année.

Deuxième paragraphe : justification des appréciations. Il n'y a pas de justification à apporter car les comptes ont été réalisés selon les règles applicables en France.

Dernier paragraphe : vérification et informations spécifiques. Je n'en ai pas à formuler sur les documents qui vous sont présentés aujourd'hui. Ils sont tout à fait conformes à la comptabilité.

Maintenant, on peut passer au vote sur l'approbation des comptes et sur l'affectation des résultats.

Gérard MASSON

C'est vrai que Lucien, est d'une aide précieuse. Moi qui ai vécu longtemps dans des structures comptables, je peux vous assurer qu'il fait un boulot extraordinaire. Il est extrêmement attentif à nos comptes. C'est un bien précieux.

Merci Raphaële, vous êtes aussi d'une aide précieuse, même si Laurent dit que parfois, vous êtes très, voire trop, exigeante...

- On va voter.

Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Qui votent contre ?

Merci pour votre confiance.

Elle a un autre rapport.

Donc on l'applaudira une deuxième fois.

Rapport spécial sur les conventions règlementées par Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM, Commissaire aux comptes

Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées, c'est-à-dire passées entre votre fédération et l'un des membres de son Comité Directeur.

Laurent en a un peu parlé, il s'agit d'une nouvelle convention cette année qu'il faut approuver, présentée devant vous pour son approbation. C'est l'approbation de cautionnement de prêt de la résidence. La fédération s'est porté caution pour garantir le prêt.

C'est un prêt sur quinze ans, au taux de 2,5 %.

Gérard Masson qui est associé unique dans la résidence s'abstient de voter.

Gérard MASSON

Je n'ai pas le droit de vote.

J'espère qu'on m'apportera des oranges si un jour il se passe quelque chose. C'est un engagement financier important : 3,6 millions Euros. Vous verrez dans quelques mois, le bonheur qu'on a, sur les économies d'énergie, sur les bruits, etc...

Il faut voter sur ce rapport spécial. Vote à l'unanimité.

Merci de votre confiance.

On va passer au projet des cotisations 2015/2016, et au projet de budget, c'est-à-dire points 16 et 17.

Laurent c'est à vous.

Point 16 Projet de cotisations 2015/2016 par Laurent ALLARD, Directeur Général en l'absence de Lucien MARCIANO, Trésorier Général

Sur les cotisations, vous avez reçu le tableau rédigé par Lucien Marciano, qui laisse apparaître une augmentation assez sensible des tarifs et qui sont justifiés par deux éléments.

D'abord, il y a un euro supplémentaire pour la réforme qui va vous être présentée tout à l'heure sur les scrutins, pour garantir le caractère démocratique et indépendant d'un certain nombre d'électeurs. Actuellement, il n'y a que les associations qui votent ; avec cette réforme, il y aura les régions, les départements et les clubs. Cela nous paraît juste et cohérent pour représenter l'ensemble des forces vives de notre territoire.

L'autre partie de l'augmentation est liée à notre volonté de développement. Nos recettes au niveau public stagnent. Celles au niveau des partenaires privés aussi. Le levier, pour espérer un développement, passe à la fois par l'augmentation du nombre de licenciés et par l'augmentation des tarifs.

L'effort demandé pour la gouvernance n'est qu'exceptionnelle. A partir de l'année prochaine, on reviendra à un système classique avec un taux d'inflation habituel.

Si vous souhaitez accepter ce dispositif, il suffit de le soumettre au vote. On y a ajouté pour la première fois les affiliations pour les organismes privés à but lucratif et ayant un lien avec une pratique sportive agréée.

Gérard MASSON

On va passer à ce premier vote. Et après, on passera sur le projet de budget prévisionnel.

En ce qui concerne ces augmentations, il y a des gens qui s'abstiennent ?

(S'en suit une longue séance de décompte des voix).

Résultat du vote sur ce point :

Pour : 1498 voix

Abstentions : 17 voix

Contre : 192 voix

On va continuer l'ordre du jour et le projet de budget, qui est le point 17.

Point 17 Projet de budget prévisionnel par Laurent ALLARD, Directeur Général en l'absence de Lucien MARCIANO, Trésorier Général

Ces cotisations ne sont pas uniquement au bénéfice de la fédération. Il y a des reversements importants pour les régions et les départements. Sur le budget de

2015, si on veut bien nous présenter les slides... Il y a eu une légère augmentation de l'aide publique à travers la convention d'objectifs, un maintien, voire une augmentation prévisionnelle du partenariat privé et il y aura l'incidence du vote que vous venez d'émettre sur les cotisations, avec l'argent qui sera employé encore une fois uniquement pour le financement de cette réforme qui sera présentée dans un instant.

Sur les recettes, il n'y a pas d'autre observation. Il y a quand même, et je me tourne vers notre Commissaire aux Comptes, un certain nombre d'activités, d'organisations périphériques dont la comptabilité est systématiquement remontée au siège, et on cherche une solution, pour ces activités promotionnelles assez exceptionnelles pour qu'elles soient comptabilisées à part, sur les activités régulières, on ne sait pas comment s'y prendre. Nous avons il y a quelques années une fondation qui nous permettait d'isoler, en quelque sorte, les événements exceptionnels, les activités promotionnelles, comme le Paris Dakar, etc... Ça ne vient pas parasiter nos comptes, mais ça vient impacter sur la photographie habituelle de nos activités. Et c'est un peu gênant, donc on essaie de trouver un dispositif pour isoler un peu ça, sans pour autant, cacher ces fonds.

Sur les dépenses, il n'y a pas de commentaire particulier, donc un budget de plus de 11 millions, qui regroupe notamment le budget du Championnat d'Europe de Volleyball sourds, qui aura lieu en 2015 et en 2016, soit on aura d'autres activités, soit ça va fausser un peu la comparaison avec l'exercice habituel.

Les perspectives d'avenir en termes financiers : le Championnat d'Europe dont je viens de parler. C'est un budget au départ à 1,4 million, qui va être nettement réduit en raison de l'absence de certains pays et surtout des aides publiques qui ont été diminuées. Il y aura aussi l'événement dont nous parlions tout à l'heure, le Championnat de France d'athlétisme, avec le « village découverte ». Il y a un budget qui a été affecté de 120 000 Euros. Puis, il y aura comme événement majeur les Jeux nationaux de l'Avenir Handisport à Tours, avec une aide fédérale nette de 135 000 Euros sur un budget global estimé à 492 000 Euros.

Gérard MASSON

Bien. Écoutez, il va falloir voter. Je reviens très rapidement sur le projet de budget prévisionnel. Qui s'abstient ? Qui est contre ?

Adopté à l'unanimité. Merci pour votre confiance.

On va ouvrir, maintenant, l'Assemblée Générale Extraordinaire. C'est Mai-Anh qui va orchestrer pour que vous puissiez voter.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Point A : modification statutaires présentées par Mai-Anh NGO Secrétaire Générale adjointe

Bonjour à toutes et à tous, je vais vous présenter les grandes lignes de la réforme statutaire. Je ne vais pas rentrer dans tous les détails, je ne vais revenir que sur les points importants.

Vous avez pu consulter, puisqu'ils vous ont été envoyés, les textes intégraux, avec les modifications en rouge dans les textes. Et j'avais fait circuler une synthèse pour rendre tout cela un peu plus digeste, car je sais bien que la lecture des textes n'est pas toujours facile.

Je tiens cependant à souligner que par rapport aux documents qui vous ont été envoyés le mois dernier, nous avons fait une proposition de présentation de réforme aux présidents de régions et de départements. Quelques points seront modifiés, je les préciserai ultérieurement, ce sont des points à propos du statut des grands électeurs.

D'abord, je voulais vous expliquer les objectifs de cette réforme, le pourquoi.

Il y a trois raisons majeures.

La première, c'est la volonté d'améliorer la gouvernance, parce que, en réalité, on avait un vrai souci de « pouvoirs » représentant l'ensemble des clubs qui souvent n'étaient pas présents.

Ensuite, une nécessité de s'adapter aux transformations du mouvement, qui change, qui évolue. Les textes ne peuvent pas rester figés dans le marbre et doivent évoluer.

Et une obligation légale, la loi du 4 août 2014.

Ces objectifs ont guidé la nécessité de réformer nos statuts en profondeur.

Concernant l'amélioration de la gouvernance, plusieurs choses sont à souligner. Nous souhaitons que le Comité Directeur Fédéral se renouvelle fréquemment et nous avons souhaité que tous les membres du Comité Directeur soient âgés de moins de 70 ans au jour de l'élection. Cette disposition ne s'appliquant qu'au Comité Directeur Fédéral, pas en région ni en département.

Deuxième point, nous avons souhaité limiter les mandats de la fonction de président à trois consécutifs. Là aussi, cette disposition ne s'appliquera pas dans les régions et les départements.

Autre point concernant la gouvernance, qui n'est pas un désir de notre part mais une obligation légale, c'est l'augmentation de la proportion des élues féminines, suite à la loi de 2014. Cette augmentation de la proportion s'appliquera dans les régions et les départements car il s'agit d'une application de la loi. Pour faire court, je rappelle les grands points : si les licenciées féminines représentent plus de 25 % des licences, il faudra 40 % d'élues féminines. Si elles représentent moins de 25 %, il y aura au moins 25 % d'élues féminines. En clair, j'ai regardé au niveau fédéral, mais il faudra calculer en région et en département, à priori, pour la majorité d'entre vous, le chiffre qui sera appliqué sera de 40 % d'élues féminines. C'est la loi qui l'impose, il faut s'y conformer.

Ensuite, je voulais passer au deuxième axe qui est la nécessité de s'adapter aux transformations du mouvement et la nécessité pour certains organismes, publics ou privés, à but lucratif, mais dont l'objet reste la pratique encadrée d'une activité reconnue par la FFH, de devenir membre de cette fédération sans avoir le droit de vote. Donc c'était une vraie nécessité par rapport à nos pratiques. Le deuxième point, c'est une adaptation de notre règlement intérieur et en particulier de sa partie sportive pour coller tout simplement aux réalités de fonctionnement des commissions sportives. Ensuite, le plus important, c'est la réforme concernant les modes de scrutin. C'est cette réforme qui est la plus importante et qui soulève d'importantes questions. Cette réforme des modes de scrutin a été pensée parce que justement, on avait une difficulté à être vraiment représentatifs des petites sections et elle a été pensée en s'appuyant fortement sur les exemples des fédérations homologues qui avaient le même type de difficulté.

Deux axes majeurs : un droit de vote pour les régions et un droit de vote aux départements, qui jusqu'à présent, dans le fonctionnement, n'avaient pas de droit de vote en propre.

Et ensuite, un deuxième point : création du statut de grands électeurs.

Je reviendrai plus largement sur les grands électeurs ; c'est le point le plus complexe. Ils ont un droit de vote en fonction du nombre de licences. Donc chaque grand électeur se doit d'être présent à l'assemblée générale, s'il ne peut pas être présent, on a prévu la possibilité d'avoir des suppléants, le nombre de suppléants est fixé en fonction du nombre de grands électeurs. Le calcul des voix détenues par chaque grand électeur se fait en fonction du nombre de voix obtenues dans les structures. Je ne vais pas revenir sur les calculs qui vous ont déjà été présentés et envoyés, je vais revenir sur l'essentiel, notamment sur la question qui a soulevé le

plus d'échanges entre nous : les conditions d'éligibilité des grands électeurs. Est éligible toute personne licenciée à la FFH et à jour de sa cotisation.

Les salariés des comités régionaux départementaux et des associations. Et là, vient la modification que nous souhaitons apporter par rapport à la présentation que nous avons faite aux présidents de comités de régions et départements, ne seront pas éligibles les Présidents et Vice-présidents le Trésorier Général et le Secrétaire Général. Les adjoints pouvant être éligibles. L'inéligibilité ne concernant que ces quatre postes : Président, Vice-président, Secrétaire Général et Trésorier.

Sachez enfin qu'il nous sera possible de réajuster si nécessaire ce dispositif, notamment parce que l'an prochain, nous serons sans doute amenés à faire une autre assemblée générale extraordinaire, donc on pourra faire des réajustements de fonctionnement si nécessaire.

Je vais vous laisser procéder, si personne ne s'y oppose, au vote, en trois blocs distincts, c'est le Président qui va vous faire voter, sur les modifications de la gouvernance concernant l'âge du Président au Comité Directeur et le fait qu'on ne puisse pas avoir plus de trois mandats consécutifs en tant que président.

L'introduction des sociétés commerciales, et en dernier vote : le mode de scrutin avec la précision que j'ai apportée, c'est-à-dire la réduction des conditions d'inéligibilité et le fait que ne soient touchés que les présidents, vice-président, secrétaire général et trésorier général. Ensuite, on verra les modifications concernant le règlement intérieur.

Je repasse la parole au président.

Gérard MASSON

Je voudrais remercier Mai-Anh Ngo et Jean-Paul pour leur travail. Et ceux et celles qu'ils ont rencontrés, merci à vous qui avez échangé durant l'assemblée générale et fait en sorte qu'on fasse quelques modifications. Elles ne seront peut-être pas suffisantes, on le verra au regard de vos votes. On a eu cette volonté de trouver une solution s'adaptant le mieux à la forme de notre fédération, le mieux à une répartition la plus transparente possible pour que les uns et les autres puissent, à travers les clubs qui sont notre représentation, avoir le plus de personnes présentes à notre assemblée générale, que vous puissiez rester avec nous le plus longtemps possible dans cette assemblée générale, c'est un moment fort de la vie d'une fédération.

C'est un moment fort aussi d'échanges. on a eu la chance hier de pouvoir échanger, ce n'est peut-être pas suffisant par rapport à vos désirs, mais en tout cas, merci à Jean-Paul et à Alain, d'avoir pu s'adapter à ces modifications.

Il y a trois votes. Est-ce qu'au moins une partie du vote peut être faite à main levée ?

On va d'abord poser le thème sur le principe de trois votes séparés. On peut faire tous les votes, car il y a des boîtiers, et ça ne me dérange pas. Mais il y a le vote, la proportion féminine, c'est la loi, donc si on vote tous contre, il faudra quand même qu'on l'applique, donc je ne vois pas comment on pourrait voter contre...

Le principe de l'âge du capitaine, ça peut être discuté, mais ça ne s'appliquera qu'au Comité Directeur. Donc voulez-vous vraiment que ce soit à bulletin secret ? Non ? Tout le monde est d'accord pour ce premier passage légal ? Merci.

Qui sont ceux qui s'abstiennent ? Ceux qui votent contre ? 18 voix.

Merci de votre confiance sur cette première partie. Merci à ceux qui ont travaillé sur ce projet.

Y-a-t-il des questions sur les sociétés commerciales ? Non.

Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Qui votent contre ? 5 voix. Merci.

Sur le mode de scrutin, vous voulez faire un vote à bulletin secret, et je l'accepte. Avant, j'accepte les questions.

Je ne reviens pas sur le panel des grands électeurs.

Une personne dans le public

Je ne comprends pas une telle précipitation pour mettre à jour ce différent mode de scrutin. Aujourd'hui, il va y avoir la fusion des régions. Donc les grands électeurs seront remis en question. Il faudra en désigner d'autres. Je ne vois pas pourquoi, sans qu'on puisse en discuter dans nos clubs, on veuille mettre à jour cette réforme.

Mai-Anh NGO

Ce ne sera pas remis en cause. Qu'il y ait des régions, grandes ou différentes, les grands électeurs sont toujours les grands électeurs. Ils représentent les clubs. Donc ça ne changera pas.

Une personne dans le public

Ce ne sera pas les mêmes personnes, et plus le même nombre.

Gérard MASSON

Daniel, ce matin, au petit déjeuner, beaucoup de clubs sont venus me voir pour dire qu'ils partaient plus tôt. Il a fallu changer l'ordre du jour. Notre fédération est comme toutes les autres. Je ne comprends pas... L'assemblée générale, on a l'impression que c'est quelque chose qui est la roue de secours de la bagnole, tout le monde s'en fout.

Tant mieux, vous êtes présents. Mais il y a beaucoup de gens qui ne viennent jamais.

Vous savez ce que ça coûte une assemblée générale. Si on est obligé d'en refaire une dans quinze jours, ce n'est pas possible. Ce n'est pas pour précipiter, c'est pour que la fédération puisse vivre. On vous a écoutés hier.

Daniel, j'accepte tes paroles. Il va falloir qu'on vote.

Une personne dans le public

Ça ne me donne pas entièrement satisfaction. On n'en a pas discuté dans les clubs.

Gérard MASSON

Les clubs seront là.

Nous, on en a discuté. On peut encore répondre à d'autres questions. On accepte qu'il y ait une précipitation. Il y a d'autres questions ?

Une personne dans le public

Je propose qu'on le remette à une autre assemblée générale.

Gérard MASSON

Non.

S'il n'y a pas d'autres questions, on passe la parole à Alain.

Une personne dans le public

Ce qui m'interpelle au niveau des grands électeurs, c'est qu'en réalité, quand on regarde ce que ça va causer, c'est une centaine de plus de personnes en gros présentes aux assemblées générales, qui vont représenter 65 % des voix des votants. Je préférerais qu'on ait des solutions qui obligent un peu plus les petits clubs à venir statutairement aux assemblées générales, y compris dans les comités départementaux et régionaux. Mais pas de mettre des grands électeurs qui vont devenir des gens qui seront à un moment pas forcément représentatifs de ce que les gens recherchent dans les clubs et les comités départementaux.

Gérard MASSON

Il y aura aussi des gens qui seront grands électeurs. Si on a voulu faire cette réforme, c'est pour garder la démocratie au maximum.

On a voulu faire une réforme presque identique à ce que toutes les fédérations ont été obligées de faire. Ce n'est pas pour des attentions particulières. C'est pour essayer de faire en sorte que la fédération puisse continuer et qu'on ne fasse pas deux assemblées générales en quinze jours.

On pourrait le faire, mais à un moment, il faut être responsable et faire une proposition.

Il va falloir qu'on vote. Chacun s'exprime suivant ses désirs et convictions, on verra le résultat du vote.

Mai-Anh NGO

Les grands électeurs seront désignés par les associations et les sections. Ils sont représentants de la base. C'est pourquoi on a demandé si on voulait une représentation à la base. Et les comités régionaux et départementaux ont aussi des voix qui appartiennent à leurs structures. Avant, ça n'existait pas, ils n'étaient que transporteurs des procurations. Mais ce sont bien les clubs qui vont élire les grands électeurs.

Alain SICLIS

Dans la discussion qu'on vient d'avoir, vous avez vu la difficulté d'obtenir le quorum. C'est toujours le point le plus crucial qui peut faire basculer une assemblée générale. On vient de faire le décompte des voix. Au niveau de l'assemblée générale ordinaire

classique, d'après nos statuts, il faut l'équivalent de 331 clubs présents ou représentés. Et au niveau de l'assemblée générale extraordinaire, c'est 442 clubs.

Après le décompte, nous en sommes à 446 clubs. C'est ric-rac au niveau de l'assemblée générale. Pour quelques clubs de plus, les deux assemblées sont donc conformes. Le total des voix est de 1725, alors que pour l'assemblée générale extraordinaire, le quorum nécessaire est de 1396.

Dans les deux cas, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire peuvent se dérouler tout à fait normalement, et vous pouvez être les premiers remerciés de par votre présence.

On passe au vote électronique.

Quelques petites explications.

Je vais essayer d'être clair, ce n'est pas toujours facile pour moi d'être clair, mon tempérament ne me le permet pas toujours.

Vous avez tous un boîtier, que vous avez dans la main droite ou gauche en fonction de votre tendance, soit politique, soit sexuelle. A partir de ce boîtier, vous avez également des enveloppes. C'est important : dans chaque enveloppe, vous avez une carte. Sur la carte, vous avez le nombre de voix de l'association représentée, puisque vous avez des pouvoirs. Pour chaque vote, vous allez mettre dans la fente du boîtier la carte correspondante. Si vous avez 5 enveloppes avec 5 cartes, vous voterez 5 fois.

Quand le vote sera décidé ouvert, vous allez mettre vos cartes dans la fente. Apparaîtra sur l'écran, trois possibilités de vote.

Sur le boîtier, la touche 1, ça apparaîtra sur l'écran : vous votez pour.

Touche 2 : contre.

Touche 3 : vous vous abstenez.

Si vous vous êtes trompés, vous appuyez à nouveau sur la bonne touche juste après.

Au niveau des enveloppes, puisque vous avez une carte par enveloppe, je vous recommande de remettre, une fois votre vote effectué, votre carte dans l'enveloppe correspondante. Car ensuite, il y aura le vote pour l'élection du poste à pourvoir au comité directeur. Comme ce sont des cartes avec le nombre de voix enregistrées, remettez-les d'office dans l'enveloppe correspondante si vous ne voulez pas vous mélanger les pinceaux.

Je suis clair ?

Une fois que vous avez appuyé sur votre touche, vous aurez un message comme quoi le vote est enregistré. Vous retirez votre carte et vous passez à la carte numéro 2, et ainsi de suite.

Normalement, pour ce premier vote, il n'y a pas à valider le vote. C'est le numéro qui fera office de validation. C'est pourquoi vous pouvez changer de numéro. Dans l'autre vote, ce sera une autre explication. Car ce n'est pas le même taux de prise en compte. Là, le calcul sera fait sur l'ensemble des votants inscrits.

On va faire un test. Vous avez votre truc, vous mettez une carte dedans. Prenez votre première carte. Qu'est-ce qui apparaît sur cette carte ? Le nombre de voix, le nom du club.

Vous la retirez. Au moment où on déclarera le vote ouvert, vous n'aurez plus cette indication. Vous n'aurez simplement que touches 1, 2, 3.

C'est clair pour tout le monde ?

Bravo !

Chers amis, si vous vous sentez prêts et motivés, on va pouvoir commencer cette belle opération.

Il n'y a qu'un vote. Le deuxième vote sera tout à l'heure.

Là, c'est sur le mode de scrutin.

Pour les modifications statutaires. Nous sommes dans l'assemblée générale extraordinaire. On est d'accord ? On va y aller.

On va pouvoir déclarer le vote ouvert.

C'est bon la régie ?

La régie me dit que c'est bon.

Donc le vote est ouvert. A vous de jouer, Mesdames, Messieurs.

Moi-même qui ai des pouvoirs, je vais voter comme vous.

C'est tout simple. Vous avez un chrono qui défile. Vous pouvez commencer à voter.

Maintenant, vous votez tous. Vous ne vous occupez plus de moi, car moi aussi, il faut que je vote.

Il reste 28 secondes, 10 secondes...

Le décompte est terminé. Tout le monde a bien pu voter.

Non ? Dépêchez-vous.

On laisse le chrono ouvert. Allez-y rapidement.

On a 1678 voix exprimées. On devrait monter à 1725. Il y a encore des gens en cours ?

Tout le monde n'est pas obligé de voter.

Il faut que vous enleviez la carte une fois que vous avez voté.

On est monté à 1700.

Il nous manque encore 25 voix.

Attention, vous avez un certain nombre de cartes, vous n'êtes pas obligés de mettre toutes les cartes. Si vous avez le pouvoir...

Vous pouvez faire votre panachage, c'est le jeu.

Il faut faire passer toutes les cartes, mais si tu as envie de ne faire passer qu'une seule carte, tu peux.

Tout le monde a voté ?

On est à 1707.

Tout le monde a voté. Vous voulez encore un délai ? Ou on clôt ?

Encore 10 secondes.

On est à 1707 suffrages exprimés. C'est terminé. On clôt ? C'est fermé. Vote terminé. Merci la régie.

Les statuts sont officiellement approuvés par 1136 voix pour (65,9 %), contre 425 (24,6 %). Abstentions : 146 (8,5 %).

Les statuts sont approuvés en fonction des pourcentages affichés. Merci.

Reprise des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire

On va maintenant procéder au vote du point 14.

Ce sont uniquement des candidates.

Pour le vote des candidates, vous reprenez le même boîtier, l'exercice est le même. Vous enfiler les cartes les unes après les autres. Je parle bien des cartes. Vous aurez une touche 1 et une touche 2. La touche 1 : pour la candidate 1, par ordre alphabétique.

Pour ce vote, soyez vigilants. Touche 1, ou touche 2, vous vous êtes trompés, zut ! Vous avez une petite touche C sur le côté, ça veut dire changement. Vous appuyez dessus, et ensuite, vous rappuyez sur la bonne touche.

Une fois que vous avez voté, avec la touche du milieu, vous validez votre vote. Et une fois que c'est validé, vous ne pouvez plus revenir en arrière.

Tout est affiché en plus.

Vous reprenez tous vos cartes, et vous allez voter pour la candidate de votre choix.

Ça, c'est la présentation du boîtier.

Maintenant, c'est soit touche 1, soit touche 2, et on valide au milieu.

Si vous ne validez pas, votre vote ne sera pas pris en compte. C'est clair ? Oui ! Les enfants, on va y aller.

On va maintenant passer à la présentation des candidates.

Il y en a deux en lice. Nous avons :

Nathalie Belpaume en touche 1.

Et en touche 2, Annie Pery.

1 mn 30 de présentation pour chaque candidate.

J'appelle Nathalie Belpaume.

Dans la présentation, vous essayez d'articuler pas trop vite Pour les traductrices. Il faut les respecter, pour nos amis sourds. La dernière fois, j'étais allé au pas de charge, et on avait décollé.

Vous attendez le top.

Nathalie BELPEAUME

Bonjour.

Je suis Nathalie Belpaume, présidente d'une petite association dans le Gard. C'est un club qui a été affilié FFH depuis trois ans. Donc j'oeuvre pour faire découvrir l'escrime.

Ça ne fait que trois ans que j'oeuvre dans cette discipline. Mais j'ai déjà été présidente d'un comité régional EPMM en Guyane. J'ai fait plusieurs postes de dirigeants dans différentes associations en milieu sport collectif, en Martinique, en Bretagne.

Actuellement, je suis présidente du comité départemental d'escrime du Gard.

Je suis dans la ligue du Languedoc-Roussillon, je suis membre du comité directeur. Je ne suis pas entrée dans les instances Handisport.

J'ai six enfants. Je suis toujours salariée. Je suis ingénieur généraliste, responsable qualité. Donc je peux apporter un plus à la fédération sur l'ISO.

Je vous remercie.

Alain SICLIS

Annie Pery ?

Annie PERY

Je suis très heureuse de vous accueillir dans notre région pour ces journées. Je suis entourée d'une équipe de bénévoles solide, durable, qui m'accompagne depuis longtemps pour faire vivre Handisport avec dynamisme, grâce à nos comités départementaux et à l'engagement des clubs.

Ce sera toujours avec autant d'enthousiasme que je vous accueillerai ici quel que soit votre vote.

Tout a commencé par hasard. Je remplace quelqu'un depuis 1976.

Aujourd'hui, je suis heureuse d'avoir croisé ce chemin. J'ai un privilège à pouvoir m'engager comme vous.

C'est avec volonté et détermination et passion que je présente ma candidature pour une mission que je connais bien. J'étais membre du comité directeur. J'ai animé des missions nationales avec des grands événements que j'ai pu organiser.

Alain SICLIS

Top !
Désolé ! C'est le jeu.
Merci.

Ce n'est pas facile... Mais l'équité et l'objectivité imposent un respect des règles.

Mesdames, Messieurs, nous allons déclarer le vote ouvert.
Tout le monde est prêt à voter ?
585 secondes. Le chrono est parti. Le vote est ouvert.

Il y a 1515 suffrages exprimés. On doit aller jusqu'à 1725.
Il y en a qui votent encore ou qui décident de ne pas voter l'intégralité des cartes qu'ils ont ?

Mais ça continue, ça augmente.

Vous avez encore 416 secondes.

Concentrez-vous.
Est-ce qu'il y a encore des votes ?
Vous estimez qu'on peut arrêter le compteur ?
C'est bon ? Eh bien Mesdames, Messieurs, on va arrêter le vote et vous allez avoir en instantané le résultat de l'élection du poste au comité directeur de la fédération.
La régie, s'il vous plaît.

Annie Pery est élue avec 52,2 % des voix.
797 contre 728, c'était un vote serré.

Voilà.
Je vous remercie de votre attention. Conservez bien vos boîtiers, avec les enveloppes et les cartes, elles vont être récupérées.

Gérard MASSON

Merci Alain, souvent on te demande des choses qui ne sont pas faciles et je sais que tu le fais avec beaucoup de professionnalisme et d'intérêt pour la fédération, merci pour ton soutien, ta plume, et le discours qui a été préparé pour André, 99,9 % des écrits, je peux vous assurer que c'est touchant, Même si de temps en temps, il y a certains écrits, mais je les garde, vous verrez, le jour où je partirai...

En tout cas, félicitations à Annie et Nathalie, merci d'avoir présenté cette candidature, la fédération, si ce n'est pas aujourd'hui, aura besoin de vous demain. Ce qui est important, c'est de continuer à œuvrer pour la fédération.

On va essayer d'accélérer l'ordre du jour, avec le point n°5. Ceux qui peuvent rester, restez, parce que je pense que vis-à-vis de tous nos camarades qui ont fait un beau travail, c'est important. Donc le rapport des relations internationales, notre ami franco-belge et je ne sais plus quoi et Rémi Bayet, on compte sur vous. Se prépare notre docteur qui prépare le point 6, et puis Tanguy de la Forest et Laurence Rakoute.

Rémi monte sur scène... Voilà.

Rudy et Rémi.

Point 5 Rapport sur les relations internationales par Rémy BAYET pour le CCSSF et Rudy VAN DEN ABBEELE

Rudy VAN DEN ABBEELE

Bonjour à tous. Je m'excuse, je regrette de ne pas pouvoir parler la langue des signes, malgré toutes mes autres connaissances linguistiques, mais quand même, c'est un regret. J'essaierai d'y remédier.

Sur le plan international, l'année 2014 a été principalement illustré par les jeux paralympiques d'hiver à Sotchi et les compétitions internationales. Vous n'ignorez pas que les sollicitations pour participer à des compétitions internationales sont de plus en plus nombreuses. Afin de permettre à nos athlètes de préparer dans les meilleures conditions les différents échanges, il existe des critères stricts de participation. Jean les a cités tout à l'heure. Vous admettez qu'il n'est plus possible de répondre favorablement à toutes les invitations, par les restrictions budgétaires accentuées notamment par l'inflation des coûts de participation.

Ces points, vous les connaissez.

Concernant les rapports avec les instances internationales, l'activité, disons qu'elle était calme, et j'espère que ce n'est pas le calme avant la tempête.

L'assemblée générale du comité paralympique international s'est déroulée à Athènes. Emmanuelle y était présente et le grand sujet reste la révision de la cote de classification. Cette révision donne plus d'importance à l'athlète. C'est une base pour la mise en question des différentes classifications. Notre mouvement a besoin de crédibilité, de transparence, nécessaire à une médiatisation de plus en plus grande. C'est avant tout un impératif qui doit intervenir tout de suite après Rio. Concernant la fédération internationale des sourds, elle continue à faire cavalier seul. Je ne vois pas une nouvelle intégration du mouvement international des sourds dans le mouvement paralympique, et je crois que nous le regrettons. Les organisations sportives spécifiques aux handicaps continuent la justification de leur existence, elles sont confrontées de plus en plus à la réalité des difficultés financières. Malgré l'abandon de certaines compétitions dites championnats du monde, particulièrement athlétisme et natation, la fédération internationale pour aveugles garde une certaine autonomie grâce à la classification globale et à travers les disciplines sportives comme le cécifoot notamment.

La fédération internationale de fauteuil pour amputés des membres, l'avenir est plus flou.

Comme Tanguy de la Forest le précise souvent, les participants sportifs en fauteuil électrique sont de plus en plus nombreux.

Il reste le hockey en fauteuil.

Reste également l'éternel problème pour le football pour amputé. Son développement et la reconnaissance par le comité paralympique continuent à rester une grande inconnue et la situation est critique.

Pour la CP-ISRA, l'avenir est également critique. Il y a remise en question du dynamisme de ce mouvement. Malgré le nombre de participants de plus en plus nombreux. L'échec de la relance des jeux de Nottingham ne fait que confirmer ce constat.

Je termine par un grand merci aux travailleurs plus obscurs que l'on professionnalise dans cette activité quotidienne. Merci à tous.

Gérard MASSON

Merci Rudy. C'est beaucoup de déplacements à l'international, Rudy, malgré ses activités professionnelles, est par monts et par vaux, et essaie de représenter les

intérêts de la France régulièrement, il les défend en tout cas au mieux. Rémi est déjà en place, on passe au rapport sur CCSSF.

Rémi BAYET

Bonjour à tous. J'ai un rapport à vous présenter, le rapport de l'année passée, le rapport moral 2014.

Le rapport annuel concerne l'année 2014. Nous avons eu trois réunions, nous en avons à peu près trois par an.

Vous voyez les comptes rendus, qui sont déjà disponible sur le site de la FFH. Vous pouvez les consulter.

Nous avons une réunion à chaque fin de mois en général pour l'organisation des championnats de volley qui va se tenir en France, du 1^{er} au 11 juillet prochain. Nous avons déjà présenté à plusieurs congrès internationaux.

Nous sommes présentés par exemple... Je présente également le nombre de licenciés sourds que nous avons cette année : 2715.

Les licences sportives sourds : 2165.

Combien de clubs accueillent au moins un sourd à l'intérieur de leur structure ? 272.

Il y a également des clubs uniquement sourds, qui ont des participants uniquement sourds : 69 clubs sourds en France. Je remercie beaucoup M. Halgand, qui m'a beaucoup aidé à compter le nombre de licences.

Nous avons beaucoup de dates prévues à l'international, Championnat d'Europe 2014, bien sûr, en badminton, et c'était à Genève en Suisse. Le futsal, à Sofia, en Bulgarie. Et le tennis, ensuite, aux États-Unis, c'était les championnats du monde par équipe. Nous avons gagné le titre de championnat du monde par équipe.

Il y a eu les événements de ski en Russie, trois personnes sont parties et ont ramené cinq médailles. En Volley, nous espérons vous voir nombreux au championnat d'Europe qui se déroule à Paris cette année.

Voilà, merci à tous.

Gérard MASSON

Merci Rémi. Frédéric, il est reparti...

J'en profite pour saluer Dominique qui est... Où est-ce qu'il est ? Il est en vert.
Bonsoir mon cher docteur.

Les médecins, ils sont entre eux, vous ne parlez pas d'ordonnances, non, ça va ?

Point 6 Rapport de la Commission Médicale par le Médecin Fédéral National : Frédéric RUSAKIEWICZ

Bonjour à tous. Je vous présente donc le rapport de l'activité de la commission médicale sur l'année 2014.

Les principales thématiques qu'on va développer sont :

le suivi du haut niveau,
la couverture sanitaire des principaux événements,
les formations auxquelles les médecins de la commission peuvent participer, les actions de promotion et d'étude du sport pour les personnes handicapées, la participation de la commission médicale à la classification,
un petit peu mot sur la lutte contre le dopage et la prévention (action à laquelle la commission médicale participe avec le nouveau médecin de la commission dopage),
enfin un mot sur les conventions qui ont été créées ainsi les différents partenariats qui nous accompagnent.

Vous aurez plus de détail dans le livret avec un rapport un peu plus détaillé.

Un mot sur le premier point, le suivi des sportifs de haut niveau.

Actuellement, nous comptons 239 sportifs. Je vous ai mis un tableau pour que vous puissiez représenter la population que l'on suit. On peut remarquer que c'est une population majoritairement composée d'hommes. Et une autre notion à relever l'âge de nos athlètes est quand même assez élevé. On relève des athlètes participant encore à des épreuves âgés de 50 ans. Sur le suivi réglementaire, nos résultats sont tout à fait corrects. A noter qu'il y a 74 % des bilans complets chez pour haut niveau et 80 % complets chez les espoirs. Une attention toute particulière pour que ces dossiers soient les plus complets possibles et garder une attention sur les athlètes les plus sensibles. Concernant l'accompagnement de nos athlètes sur les compétitions, c'est ce qu'on appelle les vacations. 379 vacations ont pu être satisfaites auprès des kinés et infirmières. Ce chiffre est bien inférieur à la demande théorique qui nous est faite chaque année et on est obligé de réduire, on ne peut

pas satisfaire toutes les demandes concernant l'accompagnement kiné. Concernant les médecins, 34 vacations réalisées et à mon sens, c'est insuffisant au regard de l'exigence sportive de la performance actuelle et la compétition internationale.

La couverture sanitaire des compétitions et des événements de 2014, bien évidemment les jeux paralympiques de Sotchi ont été une réussite sur le plan sportif et je pense que la commission médicale, l'équipe qui a participé à l'événement, a fait partie intégrante de cette réussite. Tout avait été bien monté pour permettre le maintien de la performance physique des athlètes tout au long de la compétition. Il n'y a pas eu de grosses blessures et la fraîcheur physique a été conservée jusqu'à la fin de la compétition.

La commission médicale a participé à la couverture de l'Euro d'escrime de Strasbourg et au Grand prix national des jeunes. Les comités régionaux participent sur des meetings, type Aquitaine. On peut féliciter la réussite du Handitour de Guadeloupe, où des liens ont pu être créés avec des médecins de Guadeloupe et des contacts avec différents centres. Je tiens à m'excuser de la grosse coquille qu'il y a dans le rapport écrit, on parle bien du handitour Guadeloupe.

Par ailleurs, les médecins s'impliquent dans une action de formation, auprès de nouveaux médecins, notamment en médecine du sport. Ils ont la possibilité de bénéficier d'un module du handisport pendant leur formation en médecine du sport. L'équipe médicale est très active auprès du CNFH qui accompagne les différentes réalisations et les différentes concrétisations de projets. Notre équipe médicale participe à l'élaboration du programme de formation en lien avec le CNFH.

De plus, il participe au CQHA et CQHB et une formation est prévue dans le cadre de la préparation des éducateurs physiques. Un module handisport est intégré avec une augmentation du temps demandé. On est passé d'une journée à un module de trois jours cette année.

Dans le cadre de la promotion et l'étude du sport, notre AG s'est déroulée le 25 Janvier à Paris. Il y a l'action des médecins agréés qui permet l'adaptation des épreuves au sein des différentes régions, les médecins de la commission médicale participent à différents congrès, médicaux, des médecines de rééducation, des congrès paramédicaux. Une partie de l'équipe médicale s'intéresse à la facilitation de l'accès au sport pour les personnes handicapées, notamment sur des sports de plein air.

La commission handicap est impliquée, on essaie de répondre à toutes les sollicitations médiatiques par la rédaction d'articles, de livres, des réponses à des entrevues télévisuelles ou radio.

La commission médicale s'est aussi impliquée cette année dans les classifications. On a pu permettre la classification d'un certain nombre d'athlètes. Certains ont remporté des médailles et en les accompagnant, on a pu les positionner dans leur classification la plus adaptée.

La nouvelle commission de lutte contre le dopage a été créée. De nouvelles actions vont être organisées dans les prochaines semaines.

Un mot sur les partenaires qui nous accompagnent : Malakoff Médéric, la Mutuelle des Sportifs, etc...

Je voudrais signaler que dans le cadre de notre action fédérale, les médecins de région ne sont pas forcément médecins du sport. Il s'agit pour nous d'avoir des médecins qui connaissent le handicap, qui se sentent impliqués par notre action et qui peuvent bien entendu participer au développement de la promotion du sport pour personnes handicapées au sein de leur région.

Voilà. Je vous remercie.

Gérard MASSON

Merci Frédéric, merci à toute l'équipe médicale, médecins et kinés, qui donnent beaucoup de leur temps et qui sont à nos côtés depuis de nombreuses années, qui continuent, dont on a besoin d'avoir le soutien et aussi l'évolution compte tenu de tout ce qui se passe aujourd'hui, à la fois au niveau du matériel, mais aussi des besoins qu'ont les athlètes de haut niveau.

Tanguy ? On te donne deux ou trois minutes.

Point 7 : le point sur la Formation par Tanguy de la FOREST

Bonjour à tous. Je vais vous présenter rapidement le rapport des actions menées pour le service formation sur 2013 et 2014. Au niveau du secteur professionnel de l'encadrement sportif, il y a eu une session du diplôme d'Etat de la jeunesse des sports et d'éducation populaire qui est en cours, débutée en mars 2014, et elle se termine en juillet prochain. D'autres travaux sont en cours : un travail d'harmonisation des pratiques au regard des formations du certificat d'accompagnement en faveur des personnes avec handicap, et qualification professionnelle.

Au niveau des commissions fédérales, vous avez un tableau assez clair, avec environ 600 personnes formées sur cette saison-là, notamment avec CQHA, 24 pages de réalisé, et 17 pour le CQHB, je vous laisse prendre connaissance du tableau.

Ensuite, autre secteur, l'école des cadres. Elle a été impulsée en 2010 et a pour vocation d'optimiser les compétences de l'ensemble des techniciens œuvrant au sein du mouvement handisport. L'objectif d'optimisation se concrétise par différentes actions menées en 2013 et 2014 : un socle commun de formation réservé aux cadres pour l'acquisition des compétences, des formations ciblées en fonction des besoins individualisés. Des formations inscrites au programme national et régional de formation pour les conseillers techniques sportifs.

Je n'aborderai pas la mise en note progressive.

Au niveau des autres actions de formation, il y a la formation en langue des signes qui a été organisée pour les salariés de la FFH, avec deux sessions de trente heures chacune, trois heures de formation tous les quinze jours. Quinze personnes ont pu suivre ces formations. Dans le cadre du partenariat avec le Centre national des sports la dépense, un projet CQH multidisciplinaire à l'intention des moniteurs amenés à prendre en charge des militaires blessés de guerre. 12 personnes ont bénéficié de ce module. Le dispositif VAE est toujours d'actualité. L'objectif est de valoriser le travail des bénévoles à travers la reconnaissance des compétences qu'ils ont pu développer dans le cadre de leurs activités.

Voilà pour le rapport.

Je remercie toute l'équipe, et les formateurs permettant de réaliser ces actions.

Gérard MASSON

Merci, je pense que c'est un gros travail, vous savez l'importance de la formation au niveau de notre fédération. C'est un poste qui est très lourd sur le plan financier, mais aussi une manne pour nos régions et nos départements.

Benoît, notre directeur de la communication ?

Point 8 : la Communication fédérale par Benoit HETET Directeur de la Communication

Bonjour. 2014 aura été aussi intense que les précédentes, dans l'information, la création, les relations presse, le partenariat, les activités numériques, l'image, photo et vidéo, les télécoms, l'événementiel.

Elle aura été marquée par la rédaction d'un nouveau plan de stratégie pour faire face au nouveau contexte.

Des axes forts : exister, protéger, séduire, rassembler, fidéliser.

L'image de notre fédération va être réajustée. Elle s'affiche à trois niveaux :
une fédération moderne, experte, centrale, unique et ouverte,
une fédération de diversité, multi handicaps, multi générations, multi sports, multi pratiques,
et une fédération humaine : accueillante, solide, solidaire, de service et de proximité.

En ce qui concerne 2014, le rapport vous a été envoyé. Je rappellerai seulement des éléments impactant de la saison que nous avons vécue.

L'information à travers les deux supports Handisport le Mag et Handicap.org qui maintiennent leur audience à la hausse.

Le site Internet : la nouvelle version a été façonnée en 2014. Il a pu voir le jour il y a une semaine. Vous pouvez le consulter avec une interface plus actuelle, interactive, accessible et intuitive. De nombreuses rubriques destinées à nos structures, avec un esprit pratique, un espace ressources.

Ce sont 700 000 visites par an et 1 650 000 pages vues sur la période de l'an dernier.

En 2014, nous avons accentué notre activité sur FaceBook. 8 000 fans il y a un an. Ce matin, nous sommes à plus de 20 000.

S'ajoutent 3 000 abonnés Twitter.

Enfin, sur le secteur information, la collaboration avec la DTN pour la production du nouveau guide des sports, le guide Handisport, en numérique, rencontrant un vif succès, avec 17 000 visites l'an passé.

Ce support a trouvé son utilisé et son public.

Identité visuelle et design : notre service graphique a tourné à plein régime pour aider nos comités dans leurs projets graphiques.

L'identité visuelle se porte à merveille.

Côté événements, ce sont les Jeux paralympiques de Sotchi qui ont dépassé nos pronostics, avec des athlètes exemplaires. Nous avons pu vivre un tournant dans notre médiatisation, avec une couverture inédite, intégrale. Un dispositif de France Télévisions très important.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. 4,2 millions de Français touchés qui ont regardé les paralympiques, avec une audience moyenne quotidienne de 200 000 personnes et des pics à 600 000 sur certaines émissions. Nous avons géré une cinquantaine de journalistes en Russie et aussi depuis la France.

Notre équipe a géré l'ensemble du dispositif, de la production des supports à la gestion de l'ensemble des relations presse, et l'ensemble de la diffusion de l'information.

Il faut souligner le rôle de notre partenariat médias.

Je tiens à saluer les efforts, la qualité des supports et actions de communication réalisées par nos comités régionaux, départementaux. Ce sont nos relais. Merci aux commissions sportives qui contribuent à la communication de la fédération.

Nous vivons de véritables mutations dans la médiatisation et la communication. Cela nous amène à adapter notre savoir-faire régulièrement, et à affirmer notre rôle incontournable.

Merci à toute mon équipe pour son professionnalisme.

Merci de votre attention. Merci de votre confiance.

Gérard MASSON

Merci Benoît. Merci à toute l'équipe de la communication qui est sollicitée un peu parfois trop, par rapport à l'activité chargée. Ils ont un agenda régulier, permanent. Il y a certains pics parfois et certains restent à des heures bien avancées de la nuit. On vous en remercie.

Il y a d'autres fédérations qui nous copient régulièrement, ça veut dire que le travail que vous faites est un travail de qualité.

J'appelle Guy Halgand.

Puis Mai-Anh Ngo.

Point 9 : Communication sur les affiliation et licences par Guy HALGAND, Vice-Président

Bonjour. Pour mon rapport sur les licences et affiliations : je suis aidé par Xavier à distance qui va passer les diapos.

L'équipe est composée de trois personnes : Aline Gaudry, Florian Richy, et moi.

Au niveau des affiliations, nous en sommes maintenant à 1 498. J'ai fait un petit tableau sur sept ans pour voir la progression et le travail que vous faites au cours de l'année. On peut être fier de cette progression qui évolue tout le temps.

Les sections : 805. Les clubs : 549. Les comités régionaux départementaux, commissions FFH : 144.

Si on veut faire un petit zoom sur la répartition des clubs et sections, on s'aperçoit que nos clubs progressent très légèrement, alors que les sections évoluent vraiment très vite.

Les points positifs sur les affiliations : une progression du nombre des affiliations. + 98 affiliations cette année. 6,24 %.

Forte progression du nombre des sections.

On a 14 affiliations de plus de 150 licences.

On a 319 affiliations qui ont moins de 4 licences. C'est le fait de nos sections qui ont peu de licences.

Nous progressions au niveau du nombre des licences. 35 000 licences. Quand on dit licences, on cumule les licences annuelles et les passeports.

La répartition hommes/femmes : 24 759 hommes, 71 % ; et 10 146 femmes, 29 %.

La répartition des licences par type de licence : les compétitions (en jaune), c'est la saison 2014 : 6520. Loisirs 8424. Les établissements : 4656. Les passeports, 7847. Les passeports prennent une grande importance maintenant au niveau des licences.
Les cadres : 7174.

Belle progression du nombre global des licences, + 9 %. Le record de progression vient aux passeports (42 %) et aux établissements (17 %).

A la saison 2013, nous avons créé 1200 licences pour nos bénévoles. Donc c'est un petit retour à la normale.

On a une progression du nombre de licences handicap + 6,35 % à 10,31 %.

Au niveau de la répartition, les handicaps physiques : 8774. Cela correspond à 49 % de nos licences.

Nos amis sourds : 11 %.

Nos déficients visuels : 8 %.

Les valides : 32 %.

Au niveau de la répartition des licences par tranche d'âge : le plus grand nombre se trouve dans les tranches + 20 ans, + 30 ans, + 40 ans. Vous pouvez reprendre toute cette présentation sur notre site Internet.

Au niveau de la répartition par discipline pour les licences compétition : pour les hommes, les trois, c'est basket, football à 11 et football électrique...

Au niveau du bilan financier, sur les licences : une augmentation des recettes qui correspond au nombre d'affiliations et de licences, une augmentation des dépenses qui correspond aux ristournes.

Dans le rapport, il y a une petite erreur page 13, sur le tableau des répartitions. Je vous remercie, vous tous clubs et comités, car ce sont vos résultats à vous.

Gérard MASSON

C'est important car ces chiffres, c'est quand même notre vie, notre carte d'identité. Les licences, c'est ce qu'on représente sur le terrain. On doit pouvoir les utiliser à bon escient.

Mai-Anh NGO

Juste un point sur les modifications à apporter au règlement intérieur. C'est la mise en concordance du règlement intérieur avec les statuts. Donc la remise en place de la numérotation, l'intégration du droit de vote des représentants des comités régionaux et départementaux et la notion de grand électeur. Et toute une remise à neuf de la partie sportive en collaboration avec la DTN pour qu'elle soit plus proche du terrain et réaliste.

Gérard MASSON

Je ne sais pas si vous avez tous lu les notes. En tout cas, on vous demande un vote pour ces modifications.

Ceux qui s'abstiennent ?

Ceux qui votent contre ?

Merci de votre confiance. Merci à Mai-Anh Ngo surtout pour ce travail qu'elle accomplit. Dieu sait si on a pu de temps en temps lui demander toutes les règles possibles et inimaginables.

Rapport sur les régions : Guislaine Westelynck ?

Départementaux par Guislaine WESTELYNCK et Frédéric DELPY

Frédéric est trop gentil ou il est trop timide, mais je ne pense pas qu'il le soit.
Je vais être brève.
J'imagine que vous avez lu avec passion le rapport.

Nous sommes à votre disposition. Cette année, nous sommes intervenus auprès de quelques comités qui rencontraient des difficultés dans un rôle de médiation essentiellement, et en support moral, et pour quelques contraintes de législation.

Frédéric essentiellement a participé à la création de mise en œuvre d'un comité départemental en Corse du Sud. Ça doit être pénible d'aller les aider... ! Ça en fait un de plus, on est content.

L'an prochain, il y aura la réforme des régions et beaucoup de questions vont se poser. On sera à vos côtés. Je vous remercie.

Gérard MASSON

On ne peut pas dire que ça ne balance pas un tout petit peu.

J'avais souhaité il y a longtemps aller en Corse. Même si on peut imaginer que c'est du tourisme pour certains, ce n'est pas que ça, c'est quand même l'ensemble de nos îles et nos régions lointaines. Cette année, j'irai en Nouvelle-Calédonie, peut-être qu'on me dira que j'aurais passé de bonnes vacances, mais c'est aussi le devoir que nous avons, d'être de temps en temps à la Réunion, en Guadeloupe, en Guyane. On a reçu la Guyane hier avec Jean-Paul, ça fait partie de notre France. Il faut qu'on sache par conséquent se déplacer là-bas.

Murielle Vandecappelle-Siclis et Vincent Lassalle ?
Murielle fera aussi sur la communication après.

Point 13 : le point sur le Sport scolaire par Murielle VANDECAPPELLE-SICLIS Vice-Présidente, Vincent LASSALLE et Sandra MAUDUIT

Murielle Vandecappelle-Siclis

Bonjour.

Je vais vous présenter la mallette pédagogique qui est un outil accessible via notre site Internet dans l'onglet ressources. Elle est composée de 40 fiches pédagogiques et 20 fiches de description. Elle est destinée à tous les acteurs du terrain, notamment les professeurs EPS, les moniteurs et éducateurs sportifs. Nous espérons que cet outil favorisera l'essor du développement.

Je tiens à remercier l'équipe avec laquelle je travaille.

Vincent LASSALLE

Normalement, il y avait des slides.

Je voudrais faire une réflexion. Il y a des tas de conventions qui sont signées. Par exemple la convention avec l'UNSS, qui est signée avec la fédération, mais qui a des déclinaisons régionales et départementales. Emparez-vous de tout ce qu'il y a au niveau du siège, c'est intéressant. Au niveau de mon département, ça produit des effets par rapport à nos jeunes.

Ensuite, deux points essentiels : les clubs. Tout ce que nous mettons en place au niveau fédéral, régional et départemental a besoin du club, la cellule de base. Sans le club, qui sait accueillir le jeune sportif, et aussi avec son handicap... Je viens du monde du tennis, je dirigeais une école de tennis, j'aimerais qu'il y ait des écoles Handisport un peu sur le même schéma. On a vraiment besoin là du club. Il faut réfléchir, car souvent, on est en difficulté quand il faut accueillir un jeune.

Je demande aux présidents de comités de s'emparer de cette question.

Le rôle des parents : deuxième élément important. Sans les parents, on ne peut rien faire. Ils sont des facilitateurs. Je suis éducateur depuis 25 ans dans un IEM, les parents peuvent être facilitateurs. Souvent, on dit qu'ils empêchent, mais travaillez avec eux, vous verrez les résultats. Je vous demande, à vous présidents, élus, d'agir sur vos chargés de mission pour que, chaque fois qu'il y a une mission, on se pose la question de où sont les parents.

Je vous remercie.

Gérard MASSON

Merci Vincent.

Vincent a en charge un gros dossier en plus : le dossier Sport pour tous.

Vincent LASSALLE

Hier, nous avons vu Marie, qui est ambassadrice de Sentez-vous Sport. C'est important pour nos clubs.

Jetez-y un coup d'œil. Si vous avez des informations à demander, contactez-moi. C'est quelque chose qui correspond à une époque où on prend les inscriptions, les licences. Emparez-vous de ça, vous verrez que ça a des résultats extraordinaires.

Gérard MASSON

Merci, c'est un lourd dossier.

Surtout n'hésitez pas à inonder sa boîte aux lettres.

Ce travail devra, quand on voit que l'Europe entière se met derrière ce dossier, faire qu'on en tire profit, pour nous, pour nos enfants.

Sentez-vous Sport, c'est une belle organisation, avec les entreprises, avec les associations. Merci Vincent d'avoir été proche du CCSSF pour cette action.

Point 18 : communication sur l'Acquisition de matériels et les Bouchons d'Amour par Murielle VANDECAPPELLE-SICLIS, Vice-Présidente

Nous avons reçu 170 dossiers et 156 dossiers ont été primés. La différence, ceux sont qui ont été refusés.

La différence entre les accordés et les réglés, ce sont les clubs ou départements ou comités qui n'ont pas renvoyé les originaux de factures.

On a attribué 62 % du budget à des clubs, ce qui paraît intéressant. 26 % aux comités départementaux et 12 % aux comités régionaux. Comme quoi les clubs sont très demandeurs.

J'aime bien voir qui est le plus demandeur. On va dire que ce sont les plus grands comités, mais le premier, c'est l'Ile-de-France par exemple.

Un premier bilan des bouchons d'amour : 32 dossiers subventionnés pour 54 992,86 Euros. C'est une somme représentative. L'an dernier, 13 dossiers pour 27 008 Euros.

La nouveauté : nouvelle procédure mise en place par le comité que je préside. Ce programme va regrouper les bouchons d'amour et les subventions matérielles. Un dossier vous a été adressé, qui est sur le site Internet également. Il est très simple, vous aurez à le compléter. Chaque fois que vous déclarez que vous êtes collecteur de bouchons d'amour, je transférerai votre dossier à l'association.

Il y a un tableau établi. Vous pouvez cumuler votre demande de subvention matérielle et votre demande de bouchons d'amour, si vous êtes collecteur. Par rapport au barème envoyé.

Un comité départemental aura le droit à 1 000 Euros par la fédération et 1 000 Euros également par les Bouchons d'Amour. En sachant que les responsables des Bouchons d'Amour restent les derniers décideurs du montant. Ils peuvent vous

donner plus si vous êtes gros collecteur et moins s'ils estiment que vous n'êtes pas de gros collecteurs.

Gérard MASSON

Merci. C'est une grosse tâche administrative parce que ça demande de nombreux échanges courriers, parfois de nombreuses critiques fusent.

Mais je pense que Murielle continue, avec beaucoup de passion, à s'occuper de ce dossier. Ce sont quand même des mannes extrêmement importantes.
On arrive aux vœux.

On a reçu et on s'est réuni hier soir en Comité Directeur pour ces vœux.

Je demande à nos amis sourds d'être extrêmement attentifs sur ce poste, ainsi qu'à Rémi.

Première question, c'est sur l'appellation « sourds et non déficients auditifs ».

Bernard Courbariaux, lorsque les statuts avaient été faits, lorsque l'intégration des personnes sourdes et malentendantes a été faite, lorsqu'il y a eu la fusion de la fédération sportive des sourds de France avec la FFH, des statuts avaient été faits, dans lesquels il avait été mis déficients auditifs.

C'était la fédération sportive des sourds de France qui avait donné ce libellé et pas nous. Pour nous, déficient, ce n'est pas un malade.

Pour faire en sorte de montrer combien le Comité Directeur est à votre écoute, nous engageons l'an prochain, pas cette année, car il faut reprendre la modification des statuts, donc ça veut dire reprendre nos textes etc..., donc on va mettre sourds et malentendants. Et si dans deux, trois ans, vous voulez déficients auditifs, on le remettra.

La reconnaissance de sportifs d'élite. Il faut rappeler que vous les sourds, vous faisiez partie des Jeux Paralympiques. Ce n'est pas nous qui avons demandé à ce que vous vous retiriez il y a vingt ans. C'est votre fédération internationale qui l'avait souhaité. Aujourd'hui, notre ministère de tutelle reconnaît les jeux olympiques, les paralympiques. Il faudrait prendre contact avec vos instances internationales.

Interrogez votre président russe, nouveau président, qui aujourd'hui refuse les audiogrammes. Si vous pensez qu'on va garantir une véritable crédibilité sportive avec ça, j'ai des doutes.

Les handicapés mentaux, qui avaient été exclus du paralympisme, ont été réintégrés par la suite.

Je vous demande d'être responsables et d'interroger vos instances internationales.

Vous avez une amie qui fait partie du juridique et qui est française, interrogez-la.

S'il n'y a pas d'autre réflexion, je vais conclure cette assemblée générale. Il reste exactement deux minutes. On est dans les temps.

Je regrette beaucoup ceux et celles qui sont partis. Ils le savaient que cette assemblée générale durait jusqu'à 12h45. On s'était engagé pour faire en sorte de vous accueillir jusqu'à cet instant précieux, qui est celui de l'assemblée générale. L'ensemble des membres du Comité Directeur a essayé de répondre à vos questions, c'est pour nous choquant.

L'an prochain, j'aimerais qu'on essaie de comprendre ou qu'on s'engage...

Voulez-vous qu'on fasse l'assemblée générale un vendredi ?

Je trouve qu'il reste encore un dimanche pour rentrer chez soi. Je ne pense pas que les gens de la Guadeloupe seront chez eux ce soir. Et ceux qui n'ont que 300 kms mais qui sont obligés de partir à 11h30, ça me gêne beaucoup.

On n'est pas toujours d'accord, mais il doit y avoir une chose qui nous unit tous, c'est le sport, le handicap.

Merci à tous.

Merci à notre Président d'honneur d'être encore présent avec nous. Au moins rien que pour lui, je voudrais qu'on l'applaudisse d'être resté jusqu'à 12h45. Merci, André.

Je terminerai en remerciant la technique, l'ensemble des ceux et celles qui ont réussi le retour d'image. Merci aux interprètes.

N'oubliez pas de rendre boitiers et cartes merci.